

POUR UNE UNION EUROPÉENNE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA SANTÉ MONDIALE !



Ily a trois ans, le monde faisait face à l'une des crises sanitaires les plus importantes de ces dernières décennies.

De l'Assemblée générale des Nations Unies au G7, en passant par le Conseil européen et le Parlement européen, la riposte contre la pandémie du COVID-19 a été au cœur des discussions et des agendas politiques. Des mesures extraordinaires ont été déployées, et une mobilisation internationale sans précédent a eu lieu pour répondre aux menaces du COVID-19 et préserver la santé de tous·tes.

Depuis mai 2023, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a levé le statut « d'urgence sanitaire de portée internationale » pour le COVID-19. Bien que la pression sanitaire semble avoir diminué, il est important de rappeler que de nouvelles menaces sanitaires pourraient émerger et se propager rapidement, comme l'a averti l'OMS.

La question n'est pas de savoir si, mais quand la prochaine pandémie frappera. Dans notre monde toujours plus étroitement connecté, une crise sanitaire n'est jamais que locale et représente donc une menace pour l'Union Européenne et ses pays partenaires.

Il est, par conséquent, de notre responsabilité collective de maintenir la pression pour nous préparer à gérer et répondre à de prochaines pandémies, lutter contre les inégalités d'accès aux services et produits de santé, et veiller à ce que la santé mondiale reste une priorité au cœur de l'agenda politique.

À ces risques sanitaires croissants, s'ajoute une explosion des inégalités en matière de santé. En effet, malgré d'importants progrès, plus de la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès à une offre de soins primaires et aux services de santé essentiels. Ces inégalités persistantes menacent les progrès réalisés vers la mise en place de la couverture santé universelle (CSU) et de la réalisation du troisième Objectif de Développement Durable (ODD 3), visant à garantir la santé et le bien-être de toutes et tous.

L'Union européenne (UE) est un acteur majeur de l'architecture mondiale de la santé, comme l'ont démontré ses contributions à la lutte contre le COVID-19 en coordonnant les États membres tout au long de la pandémie. Depuis 2020, l'UE s'est également illustrée à travers l'adoption d'une nouvelle Stratégie en matière de Santé Mondiale, ainsi qu'avec sa participation au Fonds de lutte contre les pandémies et sa contribution à la reconstitution des fonds du Fonds Mondial. Lors du 6ème Sommet UE-UA, l'UE s'est aussi engagée à soutenir la souveraineté sanitaire du continent africain.

“ Le Parlement européen, seule institution européenne élue au suffrage universel direct, a un rôle clé à jouer dans ces efforts [en faveur de la santé mondiale]. Le prochain mandat parlementaire (2024-2029) est crucial : il sera le dernier avant la fin du programme 2030 pour le Développement Durable. ”

Au niveau du Parlement européen, la mise en place d'un comité parlementaire européen spécial dédié à l'étude de la réponse européenne face à la pandémie, ainsi que les efforts des parlementaires pour obtenir des fonds supplémentaires pour une Union de la Santé forte, ont participé à la promotion de politiques cohérentes et efficaces en matière de santé mondiale. **Malgré la fin de la menace sanitaire, l'Union européenne se doit de continuer ses efforts dans le domaine de la santé mondiale** en mettant en œuvre sa stratégie de santé mondiale, et en renforçant son leadership sur la scène mondiale.

Le Parlement européen, seule institution européenne élue au suffrage universel direct, a un rôle clé à jouer dans ces efforts puisqu'il

peut fortement encourager la mise en place de politiques cohérentes de santé mondiale, promouvoir un accès à la santé pour tous·tes, et garantir la transparence des financements publics liés à la recherche et à l'innovation biomédicale. Le prochain mandat parlementaire (2024-2029) est crucial : il sera le dernier avant la fin du Programme 2030 pour le Développement Durable.

Ensemble, engageons-nous pour une Europe qui place la santé mondiale au cœur de ses préoccupations, construisant avec ses partenaires une feuille de route pour faire face aux inéluctables défis sanitaires à venir. La santé de chacune ne peut être dissociée de la santé de tous·tes !





Aux candidat·es aux élections européennes de 2024, nous vous appelons à :

PRIORITÉ 1

Renforcer la position de l'Union européenne en tant que leader de la santé mondiale et soutenir la souveraineté sanitaire de ses partenaires en veillant à ce que :

- **La Stratégie de l'UE en santé mondiale soit adoptée et appuyée par un financement suffisant et adéquat**, et que la Commission européenne rende compte des engagements pris. À cette fin, le Parlement Européen doit tenir la Commission responsable de ses engagements politiques et financiers à l'égard de la Stratégie jusqu'en 2030. Lors de sa révision de mi-parcours, il doit dresser un bilan des progrès réalisés et adresser une série de recommandations à la Commission et aux États membres.
- **Le Parlement européen renforce la coopération entre les comités DEVE et SANT** afin de faciliter le suivi des progrès de la Stratégie en Santé Mondiale et d'améliorer les échanges avec les acteurs de la société civile.
- **Le Parlement européen s'assure que la santé reste un pilier essentiel de la stratégie UE-UA en soutenant le programme de souveraineté sanitaire de l'Afrique**. À ce titre, la Commission européenne doit rendre compte des engagements pris lors du 6e sommet Union Européenne-Union Africaine en partageant régulièrement les progrès et avancées avec le Parlement.
- **L'UE continue de jouer un rôle de chef de file et d'apporter un soutien financier adéquat à la santé mondiale** par le biais de ses programmes bilatéraux et multilatéraux. Le Parlement européen doit continuer à démontrer son soutien aux initiatives qui contribuent à l'amélioration de la santé, telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et Gavi, l'Alliance du vaccin, notamment en invitant la Commission européenne à augmenter ses contributions à ces initiatives lors de leurs prochains réapprovisionnements.

PRIORITÉ 2

Promouvoir l'équité en garantissant que les politiques de R&D soient transparentes, axées sur les besoins sociaux, bénéficiant directement aux individus plutôt qu'aux marchés, en veillant à ce que :

- **Les négociations sur la révision de la législation pharmaceutique de l'Union européenne incluent des dispositions concrètes** garantissant la sûreté, l'efficacité, la disponibilité et l'accessibilité des médicaments et autres technologies de santé, selon des normes de transparence élevées et adéquates, et que la nouvelle législation contribue à la réalisation des objectifs de santé publique mondiaux.
- **L'argent des contribuables européens investi dans la R&D biomédicale dans le cadre des programmes de recherche actuels et futurs de l'UE produise un retour sur investissement public**. Le Parlement européen doit continuer à demander à la Commission européenne d'assortir son financement de la R&D de conditions d'accès.
- **Les investissements de l'UE dans la recherche et le développement soient motivés par les besoins de santé publique à fort impact sociétal**. Le Parlement européen doit veiller à ce que les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées soient prioritaires dans les programmes de recherche actuels et futurs de l'Union européenne.

Pour plus d'informations, contactez :

Gautier Centlivre

Coordinateur Plaidoyer

+ 33 (0)7 70 00 28 81

gcentlivre@ghadvocates.org

Action Santé Mondiale

www.actionsantemondiale.fr

info@ghadvocates.org

Suivez-nous sur X : @GHAFrance